

Du : 1/07/2022 **Au** : 28/07/2022

Client : Commission de la CEDEAO

Type : Appel à manifestation d'intérêt(AMI)

INTITULÉ : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGÉ DE LA RÉVISION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES MINÉRALES DE LA CEDEAO ET DE SA MATRICE DE MISE EN ŒUVRE.

1. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, également appelée *Communauté*) est une organisation intergouvernementale régionale ayant quinze (15) États membres. L'objectif principal de la CEDEAO est de promouvoir l'intégration régionale et d'assurer ainsi le développement politique et socio-économique de l'Afrique de l'Ouest. Le siège de la Communauté, la *Commission de la CEDEAO*, est à Abuja, au Nigéria. La Vision adoptée par la CEDEAO à l'horizon 2050 est celle d'une *Communauté de peuples pleinement intégrée, vivant dans une région pacifique et prospère, dotée d'institutions fortes, respectueuse des droits et libertés fondamentaux, poursuivant un développement inclusif et durable*.
2. Dans le cadre des activités de réalisation des objectifs stratégiques du mandat de la CEDEAO, la Commission souhaite s'attacher les services d'une personne ou d'un groupe de personnes de bonne réputation et hautement compétent(es) pour effectuer l'examen de la politique de développement des ressources minérales(PDRM) de la CEDEAO et de sa matrice de mise en œuvre afin de les aligner sur la Vision 2050 de la Communauté. Le projet de PDRM accompagné de sa matrice de mise en œuvre (telle que modifiées) issues du service de conseil devraient être consignés en un document unique.
3. Le service de conseil consistera à réviser de manière exhaustive le document de *politique de développement des ressources minérales (PDRM) de la CEDEAO et de sa matrice de mise en œuvre (en sa version amendée)* en vue de son examen et de son adoption, de sorte à l'aligner sur la Vision 2050 de la Communauté et prendre en compte les autres questions d'actualité axées sur la chaîne de valeur et le développement du secteur géo-extractif.
4. La Commission fournira les documents de référence adoptés de la CEDEAO et les rapports des réunions ministérielles et nationales des experts pour donner une orientation de base à ces travaux. La mission doit être exécutée hors site, au lieu de résidence habituel du consultant. Le consultant retenu sera chargé de :

- Procéder à une révision complète de la politique actuelle de développement des ressources minérales de la CEDEAO et de sa matrice de mise en œuvre, puis soumettre le projet révisé (nouvel amendement) par l'intermédiaire du Commissaire en charge de l'énergie et des mines dans un délai spécifié en nombre de jours.
- Définir les activités d'intégration régionale prioritaires et réalisables à entreprendre par la Commission (au niveau régional) et les États membres (au niveau national) pour atteindre les objectifs politiques.
- Servir de personne ressource dans le processus d'examen et de validation statutaire de ce texte communautaire (document).

5. Qualifications / compétences

Le consultant doit répondre au moins aux compétences et à l'expérience ci-après :

1. Faire preuve de compétences dans un domaine académique relatif au secteur géo-extractif.
2. Faire preuve d'appréciation de l'orientation de la politique communautaire en matière de développement du secteur géo-extractif.
3. Avoir une expérience pratique probante en matière de conceptualisation de documents d'orientation politique et de production de travaux similaires, pour une approche continue et intégrée du développement durable dans un contexte de meilleures pratiques multisectorielles applicables.
4. Avoir les capacités probantes de rédiger des rapports dans un contexte juridique et technique clair et concis, communiquer efficacement, présenter des concepts avec un nombre limité de diapositives et respecter les délais fixés.
5. Avoir les capacités probantes d'entretenir d'excellentes aptitudes interpersonnelles, établir et maintenir des relations de travail efficaces dans un environnement multilingue et multiculturel d'une organisation de développement international.

6. Résultats attendus, références et durée

En règle générale, les présents services de conseil doivent aboutir à un document complet, axé sur le développement, présentant des avantages optimaux, pratiquement applicable en termes de « politique de développement des ressources minérales (PDRM) de la CEDEAO et de sa matrice de mise en œuvre (en version amendée) ». Le document doit être aligné sur les meilleures pratiques internationales dans le contexte d'une Communauté économique régionale (REC), et en particulier, les outils stratégiques du secteur géo-extractif adoptés

et/ou envisagés par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), comme l'imposent les traités respectifs.

7. La Commission de la CEDEAO invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour la fourniture de ces services. Les consultants intéressés tenues de fournir les éléments d'information démontrant qu'ils sont qualifiés pour la réalisation de ces services.

8. Le recrutement du consultant se fera conformément aux critères de Sélection de consultant individuel énoncés dans les Directrices relatives aux Consultants.

Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations en contactant la division des approvisionnements à l'adresse e-mail indiquée ci-dessous pendant les heures ouvrables, c'est à dire Du lundi au vendredi, de 9h à 17h00 (GMT +1).

Email : procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int ; jumoren@ecowas.int

9. Les manifestations d'intérêt (1 original signé et 3 copies) MAI être soumises sous plis scellés portant clairement les inscriptions « **Recrutement d'un consultant individuel chargé de la révision de la politique de développement des ressources minérales de la CEDEAO et de sa matrice de mise en œuvre. Ouvrir uniquement en présence du Comité d'évaluation** » à l'adresse ci-dessous indiquée, au plus tard le jeudi 28 juillet 2022 à 11h00 (Heure du Nigeria, GMT+1).

L'urne de réception des appels d'offres de la CEDEAO est placée dans le bureau de la Division des Approvisionnements située à la Direction de l'Administration générale, au 1er étage de la Commission de la CEDEAO sise au 101 Yakubu Gowon Crescent, Asokoro District, P.M.B. 401 Abuja Nigeria.

* Il est porté à la connaissance des candidates que les soumissions électroniques sont également acceptées et doivent être envoyées à : procurement@ecowas.int avec copie à sbangoura@ecowas.int , jumoren@ecowas.int et wbaidoe@ecowas.int

**Veuillez également noter que l'utilisation du logo de la CEDEAO par les vendeurs, les fournisseurs de services, les soumissionnaires et les consultants dans les réponses, les soumissions, offres ou propositions, constitue un acte illégal et NON AUTORISÉ, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt.

9. Le présent appel à manifestation d'intérêt est également publié sur le site Web de la CEDEAO à l'adresse suivante: <http://www.ecowas.int/doing-business-in-ecowas/ecowas-procurement>